

France-Paris: Transport equipment and auxiliary products to transportation

OJ S 18/2015 27/01/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: AP-HP Hôpital Robert Debré

Postal address: 48 boulevard Sérurier

Town: Paris Cedex 19

Postal code: 75935

Country: France

For the attention of: Stéphane Poignant — directeur des investissements

E-mail: stephane.poignant@rdb.aphp.fr

Telephone: +33 140032418

Fax: +33 140034796

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority****II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: 48 boulevard Sérurier, 75935 Paris Cedex 19.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture d'un système de transport automatisé lourd (TAL) et de prestations de maintenance associées pour les besoins de l'hôpital universitaire Robert-Debré, assistance publique — hôpitaux de Paris.

II.1.6. CPV code(s)

34000000 Transport equipment and auxiliary products to transportation, 45259000 Repair and maintenance of plant

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le montant minimum du marché est de 1 500 000 EUR HT. Le montant maximum du marché est de 3 000 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'exécution du marché sera financée par le budget de l'hôpital Robert-Debré, et sera régie par le titre IV de la première partie du code des marchés publics. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie. En application des articles 17 et 18 du code des marchés publics, les prix du marché révisables dans les conditions fixées au CCAP.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

1. DC1 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.

2. DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante.

Ces formulaires sont disponibles sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

3. Autres documents nécessaires à l'appréciation des capacités des candidats:
- déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,
 - bilan ou extrait de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques,
 - description de l'équipement technique, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise,
 - Références hospitalières similaires, datant de - de 3 ans.
4. Documents nécessaires pour que les candidatures puissent être acceptées en application de l'article 45 II du code des marchés publics: Certificats de qualité suivants: écolabels..
5. Les entreprises nouvellement créées peuvent produire 1 copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises.
6. Mention des prestations réservées à 1 profession particulière.
7. Si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au nom du signataire est nécessaire.
- Tout document remis doit comporter la dénomination sociale exacte et complète telle qu'elle figure dans le K-bis, à l'exclusion des appellations abrégées et commerciales. Les éléments relatifs à la candidature doivent être clairement identifiés comme tels.
- En cas de non présentation dans le dossier de candidature, ces documents doivent être fournis dans les 3 jours suivant l'envoi d'une demande de précision sur le contenu des candidatures.
- La production des documents dûment complétés dans le délai imparti conditionne la validité de la candidature.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: L'acte d'engagement complété et obligatoirement signé par une personne habilitée à engager la société.

Les annexes financières dûment complétées et signées.

Le cadre de réponse technique dûment renseigné et signé.

L'attestation de visite renseignée et signée.

Le candidat est tenu de répondre à la totalité des prestations ou des articles désigné(e)s dans le lot. Le candidat est tenu de respecter la présentation des grilles tarifaires définies par l'administration. Tout ajout ou suppression entraînera l'élimination du candidat.

En cas de réponse «non-dématérialisée», le candidat fournira obligatoirement le BPU et le CRT sur cd ou clé usb en format Excel.

Dans le cas de groupement autorisé de candidats (voir art. 2.9.), l'acte d'engagement ainsi que les annexes financières devront être signés (électroniquement si l'offre est dématérialisée) soit par le mandataire expressément désigné et tous les membres soit par le mandataire du groupement, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.

Conformément à l'article 10 du code des marchés publics, les candidats ne peuvent pas présenter des offres de montants variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

La production des documents listés ci-dessus dûment complétés conditionne la validité de l'offre.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- 1) L'état annuel des certificats reçus ou imprimé NOTI2, délivré au 31/12 de l'année n — 1 par le comptable public. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation. Si le NOTI2, n'est pas présenté dans le dossier de candidature, ce document doit être fourni dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1: le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex: envoi mercredi 9:00, réception mardi 9:00).
pour les candidats établis dans un État autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article 46.II du code des marchés publics. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- 2) Les CCTP et CCAP de la consultation, paraphés sur la 1ère et la dernière page ou signés électroniquement. Seuls le CCAP et le CCTP conservés par l'hôpital Robert-Debré font foi en cas de litige.
- 3) Copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux
- 4) 1 Rib.
- 5) 1 facture vierge.
- 6) 1 extrait du K-bis (datant de - de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que la composition du capital.
- 7) Toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail.
- 8) le manuel qualité, si la société est certifiée selon la norme ISO 9001.
- 9) Le DC4 ou équivalent, en cas de sous-traitance, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.
- 10) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire NOTI1 disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 55
2. Prix. Weighting 45

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015.RDB.01

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.3.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Accord-cadre au sens des articles 2 et 33 de la directive 2014/24/UE et marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics français.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.1.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.1.2015